



RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2000 B 00350
Numéro SIREN : 383 000 692
Nom ou dénomination : CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE PICARDIE

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2014 sous le numéro de dépôt A2014/003781

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
AMIENS



280326

Dénomination : CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
DE PICARDIE

Adresse : 8 rue Vadé 80064 Amiens -FRANCE-

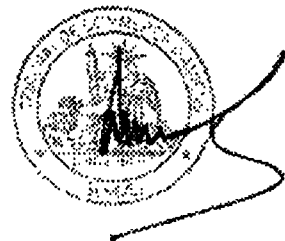
n° de gestion : 2000B00350

n° d'identification : 383 000 692

n° de dépôt : A2014/003781

Date du dépôt : 20/10/2014

Pièce : Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance
du 26/09/2014



280326

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
AMIENS

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE
DE PICARDIE
8 Rue VADÉ
80064 AMIENS CEDEX 9

Nos références : n° de dépôt : **A2014/003781**
n° de gestion : **2000B00350**
n° SIREN : **383 000 692 RCS Amiens**

CERTIFICAT DE DEPOT D'ACTES

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 20/10/2014 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société de :

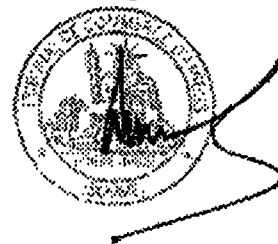
CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE PICARDIE - Société anonyme à
directoire et conseil de surveillance
8 rue Vadé 80064 Amiens -FRANCE-

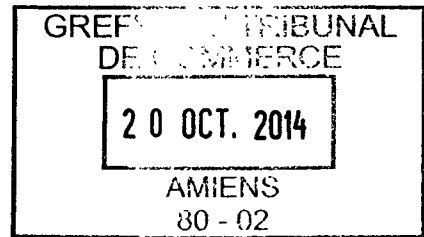
Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
**Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance du 26/09/2014 (1
exemplaire)**

Concernant les évènements RCS suivants :
Modification relative aux dirigeants d'une société

Fait à Amiens, le 20/10/2014

Le Greffier





**EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
DU 26 SEPTEMBRE 2014**

COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COS

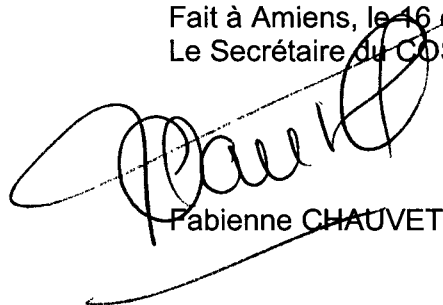
Monsieur HUBERT rappelle que Monsieur DAZIN a démissionné de son mandat au Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Le règlement d'administration intérieure de la Caisse d'Epargne Picardie prévoit que le Conseil doit coopter une personne parmi le (ou les) candidat(s) proposé(s) par le Conseil d'Administration de la SLE au sein de laquelle siégeait Monsieur DAZIN, à savoir la SLE Chauny Tergnier La Fère.

Conformément à la procédure, le Conseil d'Administration de la SLE Chauny Tergnier La Fère a désigné Monsieur Gérard CHOQUENET comme candidat à cette cooptation.

Les membres du Conseil décident à l'unanimité de respecter le choix opéré par la SLE Chauny Tergnier La Fère et de désigner en qualité de nouveau membre du Conseil, Monsieur Gérard CHOQUENET.

Fait à Amiens, le 16 octobre 2014
Le Secrétaire du COS,



Fabienne CHAUVET